

Standard 2.C.2 / BOD 179 (22-11-2012)
Plongeur Nitrox en Zone Etendue CMAS

Conditions de base

1. But du programme de formation

- 1.1 Ce programme de formation a pour but d'élargir le champ d'expérience acquis précédemment depuis que le participant est devenu un plongeur avancé au Nitrox, en lui enseignant de nouvelles théories et techniques. Ce cours inclura les techniques de décompression accélérée. Les candidats seront donc pleinement informés des risques additionnels liés à l'utilisation de telles techniques.

2. Classification

- 2.1 Le programme de formation CMAS de plongeur au Nitrox et en zone étendue est classé en tant que spécialité avancée en matière de formation de plongée. Cette qualification n'a pas de date d'expiration et est sujette aux impératifs des Standards nationaux.

3. Compétence des Instructeurs et Assistants

- 3.1 Le programme de formation CMAS de plongeur standard au Nitrox et en zone étendue peut être présenté par tout Instructeur CMAS ayant une qualification d'Instructeur CMAS de plongée au Nitrox en zone étendue ou celle d'instructeur avancé au Nitrox ayant un diplôme qualifiant en matière de décompression accélérée répondant aux normes prescrites au paragraphe 2.1.16 des définitions du Chapitre 1.

3.1.1 Cet Instructeur doit être en activité comme précisé par la Fédération nationale.

3.1.2 Il doit également posséder expérience et capacité ainsi qu'avoir réalisé au minimum 50 plongées enregistrées au Nitrox ou 25 plongées au Trimix ou une combinaison des deux.

4. Les compétences d'un plongeur diplômé CMAS au Nitrox et à large autonomie.

- 4.1 Le plongeur CMAS au Nitrox et en zone étendue est formé de telle façon que, lorsqu'il est évalué par un Instructeur CMAS, il puisse démontrer une connaissance suffisante du sujet, une bonne réalisation des exercices demandés et une certaine expérience pour :

4.1.1 Planifier, exécuter et enregistrer des plongées à l'air enrichi au Nitrox (EAN) en eaux libres incluant des paliers de décompression utilisant des mélanges gazeux au Nitrox et contenant de l'oxygène – jusqu'à de l'oxygène pur- bien équipé de bouteilles propres à recevoir de l'oxygène et accompagné d'un autre plongeur en bouteilles d'un niveau au moins égal au sien.

4.1.2 Bien être au courant des risques supplémentaires inhérents à ce type de plongée et à l'utilisation d'oxygène pur.

Manuel des contenus de Formation des Plongeurs CMAS

- 4.1.3 Etre capable d'assumer un tel type de plongée en altitude en fonction des règlements de la Fédération Nationale.
- 4.1.4 Etre en mesure de planifier ses plongées, de choisir et utiliser le mélange gazeux adéquat correctement.
- 4.1.5 Pouvoir démontrer sa compréhension de la discipline qui est nécessaire lors de plongées profondes avec utilisation d'oxygène pur. La profondeur autorisée ne doit pas dépasser 54 mètres (ou la profondeur autorisée par le standard national) sujette à 1.4 pO₂ pour la plongée et 1.6 pO₂ pour les paliers.

5. Conditions nécessaires à la participation au programme de formation.

- 5.1 Pour lui permettre de suivre le programme de formation de plongeur CMAS au Nitrox et à large autonomie, le participant doit :
 - 5.1.1 Détenir un diplôme de plongeur avancé au Nitrox ou son équivalent.
 - 5.1.2 Avoir réalisé un minimum de 50 plongées enregistrées au Nitrox
 - 5.1.3 Avoir rempli le formulaire médical demandé par la Fédération Nationale CMAS avant toute participation à une quelconque activité sous-marine et :
 - 5.1.4 Signer le document présenté par la Fédération indiquant avoir pris connaissance des risques liés à sa participation à un tel sport avant toute activité sous-marine.

6. Conditions nécessaires à l'obtention du diplôme

- 6.1 Afin d'obtenir son diplôme de plongeur CMAS à l'air enrichi au Nitrox et en zone étendue, l'étudiant devra :
 - 6.1.1 Remplir toutes les formalités préalables à sa participation au programme de formation, comme indiqué au paragraphe 5 des présents standards.
 - 6.1.2 Avoir passé avec succès son examen théorique, comme indiqué au paragraphe 10.1 des présents standards.
 - 6.1.3 Avoir passé avec succès son examen pratique, comme indiqué au paragraphe 10.2 des présents standards.

7. Compétences théoriques requises et technique de plongée

- 7.1 Le participant recevra un enseignement lui permettant d'avoir les connaissances théoriques et la pratique de la plongée tel que décrit dans les Standards 3.C.2 du Chapitre 3.

8. Paramètres de formation théorique

- 8.1 L'instructeur CMAS se conformera aux paramètres de formation théorique standard tels que décrits au paragraphe 4.5 du Chapitre 1.
- 8.2 Tout le matériel des bouteilles sera conforme à l'utilisation de l'oxygène et les bouteilles elles-mêmes seront correctement étiquetées et contiendront un mélange gazeux dans la limite de + ou - 1% de celui prévu pour la plongée planifiée.

9. Paramètres de formation pratique

- 9.1 L'instructeur CMAS se conformera aux paramètres de formation pratique standard tels que décrits au paragraphe 4.6 du Chapitre 1.
- 9.2 L'Instructeur CMAS devra fournir au candidat toutes instructions comme il est prescrit dans le programme de formation au chapitre 3 des standards 3.C.2. de plongée au Nitrox à large autonomie.

10. L'examen

10.1 Connaissances

- 10.1.1 Le participant devra présenter à l'instructeur CMAS une bonne condition psychologique envers ce type de plongée. Pour obtenir son diplôme, il devra également réussir au moins 80% de son examen théorique. Cet examen portera sur les sujets étudiés dans le cours de formation 3.C.2 au Chapitre 3.

10.2 Exercices pratiques

- 10.2.1 Le participant doit démontrer à l'Instructeur CMAS sa maîtrise en exercices pratiques à l'EAN, comme indiqué dans le paragraphe 2.1 des Standards 3C.2. du Chapitre 3, et ceci pendant une session d'examen consacrée aux exercices pratiques.

11. Le Diplôme

- 11.1 Après avoir passé avec succès le programme de formation, le participant se verra remettre une C-Carte de plongeur au Nitrox et en zone étendue.